

Assurance et gestion d'immeuble : suivi des contrats et couverture des risques

Organiser les différentes assurances au sein d'un immeuble en copropriété

PUBLIC

Responsables de programme immobilier – Gestionnaires de copropriété – Property managers – Juristes immobilier – Asset managers – Assureurs – Avocats – Notaires

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis nécessaire

NIVEAU D'EXPERTISE

Perfectionnement

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Dispositif de formation structuré autour du transfert des compétences
- Acquisition des compétences opérationnelles par la pratique et l'expérimentation
- Apprentissage collaboratif lors des moments synchrones
- Parcours d'apprentissage en plusieurs temps pour permettre engagement, apprentissage et transfert
- Formation favorisant l'engagement du participant pour un meilleur ancrage des enseignements

SATISFACTION ET EVALUATION

- L'évaluation des compétences sera réalisée tout au long de la formation par le participant lui-même (auto-évaluation) et/ou le formateur selon les modalités de la formation.
- Evaluation de l'action de formation en ligne sur votre espace participant :
 - ▶ A chaud, dès la fin de la formation, pour mesurer votre satisfaction et votre perception de l'évolution de vos compétences par rapport aux objectifs de la formation. Avec votre accord, votre note globale et vos verbatims seront publiés sur notre site au travers d'Avis Vérifiés, solution Certifiée NF Service
 - ▶ A froid, 60 jours après la formation pour valider le

Code
580013

Durée
2 jours / 14 heures

Tarif Inter*
1 817 € HT

*Repas inclus (en présentiel)

Objectifs pédagogiques

- Identifier les différents types d'assurance en immobilier d'habitation et copropriété
- Négocier son contrat en matière d'assurance-dommage
- Distinguer les assurances de travaux en copropriété et les garanties applicables
- Gérer les sinistres en considération de la convention IRSI

Programme de la formation

Engagement

Vous vous engagez dans votre formation. Connectez-vous sur votre espace participant et complétez votre questionnaire préparatoire. Votre formateur recevra vos objectifs de progrès. Auto-évaluez vos compétences pour suivre vos progrès à l'issue de votre formation.

Identifier les différents types d'assurance en immobilier d'habitation et copropriété

Distinguer les trois axes des contrats d'assurance de l'immobilier

- Classification des assurances de dommages : biens et responsabilité
- Principe indemnitare
- Régime financier de la répartition
- Autodiagnostic : mesurer ses connaissances en matière d'assurance en immobilier

Distinguer les différents types de contrats souscrits en copropriété

- Assurance de la collectivité, assurance personnelle du copropriétaire, assurance PNO
- Assurance du locataire ou de l'occupant
- Assurance responsabilité civile professionnelle du syndic
- Clauses de renonciation à recours
- Cas pratique : identifier les contrats à souscrire pour garantir les risques au sein d'une copropriété

transfert de vos acquis en situation de travail

- Suivi des présences et remise d'une attestation individuelle de formation ou d'un certificat de réalisation

ACCOMPAGNEMENT FORMATION À DISTANCE

En cas de nécessité, une assistance technique et pédagogique est joignable entre 8h30 et 18h (jours ouvrés):

- par téléphone : 01 83 10 10 10
- par mail : care-formation@lefebvre-dalloz.fr

Une réponse immédiate est apportée ; si besoin, le demandeur est mis en relation avec un expert dans un délai maximum de 48h.

Négocier son contrat en matière d'assurance dommage

Négocier les garanties en multirisque immeuble et habitation

- Garanties de biens : incendie, événements annexes, garanties obligatoires, vol et vandalisme, dégât des eaux, bris de glace, pertes financières
- Garanties de responsabilités liées à l'occupation : responsabilité du locataire vis-à-vis du propriétaire (les risques locatifs), responsabilité du propriétaire occupant partiel vis-à-vis des locataires/recours des locataires, recours des voisins et des tiers, responsabilité du fait des bâtiments en ruine
- Négociation des garanties, extensions, franchises et cotisations, délais de résiliation
- Étude de cas : étudier un sinistre incendie, de sa survenance à son indemnisation

Négocier son contrat d'assurance dommages-ouvrage

- Souscripteurs et sanctions en cas de non-souscription
- Nature des dommages couverts, négociation des extensions et exclusions de garanties
- Garanties de responsabilité civile décennale des constructeurs
- Déclaration de sinistre et délais à respecter
- Cas pratique : déclarer le sinistre

Gérer les sinistres en considération de la convention IRSI

Distinguer les assurances de travaux en copropriété et les garanties applicables

- Travaux soumis à l'obligation d'assurance, réception des travaux, délais, forme et conséquences
- Application de la garantie décennale/la garantie de bon fonctionnement, faire jouer la garantie de parfait achèvement
- Mise en situation : faire jouer les garanties adéquates

Gérer des sinistres

- Rapport sinistre/prime, déclaration de sinistre (obligations de l'assuré, sanctions des obligations de l'assuré, exclusions, rôle de l'expertise)
- Obligations de l'assureur
- Nouvelle convention IRSI : étendue, prise en charge des dommages, principe de l'abandon de recours en tranche 1 (T1) et du recours en tranche 2 (T2)
- Convention concernant l'expertise amiable contradictoire
- Cas pratique : appliquer l'IRSI à des situations de dégâts des eaux dans un immeuble

Transfert

Votre parcours de formation se poursuit dans votre espace participant. Connectez-vous pour accéder aux ressources, auto-évaluer vos compétences acquises pendant votre formation et faciliter la mise en œuvre de vos engagements dans votre contexte professionnel.

A noter



En amont et en aval de la formation, le positionnement pédagogique sera effectué à l'aide d'un questionnaire d'auto-positionnement.



Prochaines sessions

...

PARIS

- 5-6 Oct. 2026
- 8-9 Déc. 2026

A DISTANCE

- 5-6 Oct. 2026
- 8-9 Déc. 2026

